



Comme elles l'avaient proposé lors de la tournée d'heures mensuelles d'information préparatoires au 31 mars, les sections CGT, Solidaires et FO se sont réunies le lundi 4 avril matin avec des représentants de site pour apprécier la situation et débattre des suites de la mobilisation. Étaient représentés les sites de Nanterre Direction (services : conciliateur, comptabilité état, RH, Domaine), Nanterre trésorerie Amendes, Sèvres-CDIF, Suresnes et Vanves.

Le 31 mars a été marqué par de puissantes manifestations regroupant jeunes et salariés (1,2 million de participants recensés dans 260 villes) pour le retrait du projet de loi El Khomri. A la DGFIP la grève a été suivie par 17,53 % des agents au niveau national, 14% dans la direction.

Au plan national les confédérations appellent à une journée de manifestations le samedi 9 avril.

Des intervenants ont rappelé que la loi El Khomri, outre son contenu de destruction du code du travail, concernait directement les fonctionnaires puisque son article 23 étend aux agents publics le CPA (Compte Personnel d'Activité) qui substitue aux droits collectifs de prétendus droits individuels en accompagnement de la mobilité et de la précarité. Précisément ce que veut généraliser le protocole PPCR (parcours professionnels carrières rémunérations).

Il s'agit bien d'un projet de loi de démolition des droits des salariés tant du privé que du public. Il ne doit pas passer.

Tous les participants à l'issue de la discussion ont insisté sur la nécessité de développer l'information de tous les collègues pour amplifier la mobilisation.

Des participants ont posé la question : si le gouvernement s'obstine à maintenir son projet, ne laisse-t-il pas d'autre choix que de préparer la grève pour bloquer le pays, la grève jusqu'au retrait ?

C'est une seule et même politique qui vise à la destruction du code du travail et du statut de la fonction publique et qui à la DGFIP se traduit par les suppressions d'emplois et restructurations incessantes.

Ainsi le gouvernement entreprend la mise en place de la retenue à la source qui à la DGFIP signifie des milliers de nouvelles suppressions d'emplois.

De même la DG s'apprête à instaurer le RIFSEEP qui pour le plus grand nombre entraînerait un recul sensible de la part indemnitaire de la rémunération, ce que subissent les assistantes de notre département comme toutes leurs collègues du ministère (une perte de plusieurs centaines d'euros par an).

Les présents ont fait état de ce à quoi ils étaient confrontés dans leur service :

- installation des bornes CAF dans les SIP menaçant le bon déroulement de la campagne IR ;
- sous-effectif général, par exemple dans le service RH de la direction, celui du conciliateur, celui de la dépense ;
- transfert et démantèlement du CDIF. Nos collègues se sont adressés à la direction pour manifester leur opposition à ce projet.

D'autres décisions viennent d'être annoncées : fusion de RAN, fusion des pôles Enregistrement-SPF, fermeture de la trésorerie de Levallois, disparition du SIE de La Défense. Les conditions du transfert de la trésorerie de Colombes font également problème.

Les décisions suivantes ont été adoptées :

- **rédiger le compte rendu de la réunion et en débattre dans tous les services ;**
- **appel à tous les agents à recenser les revendications sur chaque site ;**
- **dès le prochain CTL (prévu le 12 avril) constituer des délégations pour interpeller la direction sur les revendications.**

Les participants ont convenu de rester en contact pour construire et développer la mobilisation pour faire échec à cette politique de casse du code du travail, du statut et du service public.